

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 mars 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT Mme MAILLOT, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. GARRIGUES (représenté par Mme ROLLIN), Mme LE GRAND (représentée par Mme TOLLOT)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) M. BARRON,

Membre(s) absent(s) : (2) M. GOBILLOT, M. PERRON

Date de convocation : 27 février 2008

Délibération n° : 14-2008
Objet : Projet ESLUDES

Selon le rapport du PNNS (Programme National Nutrition Santé), 30 à 60% des personnes âgées en institution souffrent de dénutrition. Selon les observations menées au sein du CHU de Dijon, 73% des personnes âgées vivant à domicile qui arrivent en court séjour gériatrique sont dénutries. Les conséquences de la dénutrition sont importantes en terme de santé (augmentation des risques infectieux, fracturaires, cardiaques...), ce qui se répercute sur les dépenses de santé, plus élevées que celles liées à une meilleure prise en charge alimentaire. La situation actuelle est d'autant plus préoccupante que l'effectif de la population des personnes âgées de plus de 75 ans devient de plus en plus important (2,3 millions en 1962, 4 millions aujourd'hui, prévisions 2010 : 5,3 millions).

L'objectif du programme de recherche ESLUDES (Etudes autour de la Sensorialité pour la Lutte contre la Dénutrition des Seniors) est d'identifier les éléments clés permettant de prévenir et/ou de lutter contre la dénutrition des personnes âgées, en particulier chez les personnes âgées dépendantes pour leurs repas avec une alimentation normale (service de plateaux à domicile ou restauration en institution) ou avec une alimentation mixée.

Ce programme a pour objectif d'étudier quels sont les éléments liés à la sensorialité des repas (apparence, saveur, texture des aliments, variété sensorielle, authenticité...) et à l'environnement alimentaire (espace "plateau repas" : ustensiles de table, menu...) susceptibles d'augmenter l'appétence des repas et le plaisir à se nourrir, tout en respectant les besoins nutritionnels de cette population.

Ce programme de recherche comprend 5 étapes s'articulant dans un ordre logique :

- **Etape 1** : déterminer des leviers sur lesquels s'appuyer pour améliorer la qualité sensorielle des aliments et de l'environnement alimentaire des personnes âgées
- **Etape 2** : développer des produits répondant aux attentes sensorielles des personnes âgées tout en répondant à leurs besoins nutritionnels

- **Etape 3** : évaluer l'effet de l'optimisation sensorielle d'aliment (aliments développés et sélectionnés à l'étape 2) et/ou de l'environnement alimentaire (entre autres, ustensiles de table développés à l'étape 2) sur l'appétence du repas et la prise alimentaire en situation réelle de consommation à domicile et en institution
- **Etape 4** : Etude Clinique pour valider les effets observés des interventions réalisées pour améliorer la qualité sensorielle des repas (aliments et ustensiles sélectionnés à l'étape 3) et celle de l'environnement alimentaire (formations du personnel et interventions en cuisine)
- **Etape 5** : proposer des recommandations à destination des acteurs économiques, sociaux et politiques en lien avec les personnes âgées.

Ce programme devrait démarrer début 2009, pour une durée de 3 ans. Le CCAS de Dijon a été sollicité par l'Université de Bourgogne pour participer à ce projet.

Le Conseil d'Administration :

- décide que le CCAS de Dijon réponde favorablement à la demande de l'Université de Bourgogne et soit l'un des lieux d'expérimentation du projet ESLUDES, ce qui permettrait d'améliorer l'analyse sur la perception du public âgé et l'impact sur ces publics par rapport à l'alimentation et aux causes de la dénutrition ;
- valide le principe que cette étude sera menée dans l'ensemble des quatre établissements médico-sociaux (Tulipes, Marguerites, Port du Canal, Bégonias).

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
 Préfecture : 1
 Registre : 1
 DRPA : 1
 Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
 La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE - 5 MARS 2008

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
 Déposé le :

18 MARS 2008

